

Introduction

Dans le but ultime d'améliorer l'apprentissage des élèves, le présent ouvrage, intitulé *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, est conçu pour aider les enseignants à évaluer leurs élèves de façon efficace et équitable, et pour servir de base à la conception d'activités de perfectionnement professionnel. Il a été publié par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation (PONC), un partenariat de provinces et de territoires¹ chargé d'offrir une éducation de qualité à tous les élèves de la maternelle à la douzième année par le biais de programmes et de services d'éducation. Chaque membre du PONC se servira du document dans son propre contexte et prévoira localement des plans de mise en œuvre et des moyens de soutien.

Il est important de noter que le présent document porte sur l'évaluation en classe et non pas sur l'évaluation à grande échelle. Tous les membres du PONC ont en place un programme quelconque d'évaluation à grande échelle et certains partagent même des ressources. L'évaluation à grande échelle joue un rôle important et utile en ce qu'elle permet d'examiner l'ensemble du système. Elle s'ajoute à l'évaluation en classe mais ne la remplace pas. Ce document met l'accent sur le type d'évaluation qui fait partie intégrante des activités régulières se déroulant quotidiennement dans n'importe quelle salle de classe. Il vise à fournir un cadre de réflexion pour les cas où les enseignants, les administrateurs et les concepteurs de programmes de perfectionnement professionnel s'efforcent ensemble de concevoir des activités d'évaluation et de les utiliser en classe pour différencier et faciliter l'apprentissage de tous les élèves.

On ne débat pas pour savoir si une approche en évaluation est bonne et l'autre est mauvaise : la question centrale touche à l'adéquation à un but. (Gipps and Cumming, *Assessing Literacies*)

Ces dernières années, chaque province et territoire du PONC a reconnu l'importance de l'évaluation dans l'apprentissage des élèves sous forme d'énoncés mettant l'accent sur l'évaluation qui a pour fonction d'améliorer l'apprentissage de tous les élèves.

1. L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, la Saskatchewan et le Yukon.

Yukon

De concert avec les parents et la collectivité, le ministère de l'Éducation du Yukon s'efforce d'assurer le développement global de l'enfant... et d'offrir une éducation adaptée à chaque élève. Dans le contexte de l'évaluation continue des besoins et des progrès des élèves en vue d'orienter l'enseignement et l'apprentissage différencié dans la salle de classe, l'évaluation en classe joue un rôle essentiel. Le ministère encourage les élèves à s'autoévaluer et à se lancer dans l'apprentissage à vie. (Ministère de l'Éducation du Yukon, 2004)

Territoires du Nord-Ouest

L'école est une extension des cultures et des langues des collectivités auxquelles elle offre des services, et elle fait participer ces collectivités à l'éducation de leurs enfants. Dans ce contexte, l'évaluation

- doit refléter la philosophie, les valeurs et les objectifs de la collectivité;
- fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage à l'école, à la maison et dans la collectivité;
- repose sur les besoins d'éducation de tous les élèves;
- mesure les progrès par rapport à des résultats d'apprentissage précis.

(Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest, 2001)

Nunavut

Pour que les élèves puissent passer à l'étape suivante, il est important d'intégrer dans le milieu d'apprentissage les notions de réflexion, d'autoévaluation et de correction. (Ministère de l'Éducation du Nunavut, 2000)

Colombie-Britannique

Les enseignants se servent des données de la mesure et de l'évaluation pour

- informer continuellement les élèves et les parents;
- planifier d'autres activités d'enseignement et d'apprentissage;
- établir les prochains objectifs d'apprentissage;
- repérer les élèves ayant peut-être besoin d'une intervention.

(Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, 2004)

Alberta

La mesure, l'évaluation et la communication du rendement et des progrès des élèves font partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage. Chacun des éléments de ce processus doit être vécu de façon positive par les élèves et promouvoir la croissance personnelle. Les pratiques adoptées doivent favoriser l'apprentissage et le développement continu. (Ministère de l'Apprentissage de l'Alberta, 2003)

Saskatchewan

L'évaluation doit faire partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage. (...) constituer une activité planifiée et continue (...) [qui] reflète les résultats d'apprentissage prévus, (...) aide les enseignants à répondre aux besoins individuels et encourage la participation active ainsi que l'autoévaluation des élèves afin de favoriser l'apprentissage continu. (Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1991)

Manitoba

Le but ultime de l'évaluation est d'aider à former des apprenants autonomes à vie qui veillent à leurs progrès et les évaluent régulièrement. (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2003)

Même si le présent document comporte de nombreux exemples, il ne constitue pas une collection d'outils d'évaluation que les enseignants peuvent utiliser « à la carte ». Il propose plutôt un cadre de réflexion sur les buts de l'évaluation en vue d'adopter et de mettre en place de nouvelles pratiques d'évaluation permettant d'améliorer l'apprentissage de tous les élèves. La notion de *cadre de réflexion* est importante; *repenser l'évaluation en classe* signifie réfléchir d'abord et agir ensuite. Ce document vise à donner aux enseignants une occasion de confirmer mais aussi d'élargir leurs connaissances.

Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés repose sur l'idée que l'évaluation a divers buts et qu'il est important de concevoir et de mettre en place des pratiques d'évaluation en classe de façon délibérée afin qu'elles répondent aux buts visés. Il ne s'agit pas d'un processus où l'on suit des étapes mais plutôt d'un processus exigeant que l'on prête régulièrement attention aux buts visés. Apporter des changements aux pratiques évaluatives nécessitera de nouvelles capacités individuelles et collectives de la part des enseignants, des administrateurs et même des élèves.

Le présent document vise à fournir aux éducateurs des points de départ pour leur travail de réflexion, de délibération, de discussion et d'apprentissage. Des suggestions de réflexion figurent dans la marge et peuvent servir à entamer des discussions au sein de groupes d'étude et dans d'autres contextes de perfectionnement professionnel. Des ressources susceptibles d'intéresser certains lecteurs sont également indiquées dans la marge et, à la fin du document, figure une liste d'ouvrages supplémentaires à consulter. Les concepts sont présentés dans des encadrés et des exemples répartis dans tout le document expliquent comment certains de ces concepts peuvent être mis en application.

Le document est divisé en trois sections :

- I** La section intitulée **Établir un cadre** explique brièvement pourquoi l'évaluation est récemment devenue prioritaire et pourquoi il est important pour tous les éducateurs de comprendre à la fois les changements qui se produisent dans ce domaine et leurs effets sur la politique et la pratique. Elle donne un aperçu de trois buts d'évaluation en classe et inclut un exemple pour chacun d'eux.
- II** La section intitulée **Trois buts de l'évaluation** est une description détaillée des buts de l'évaluation : l'évaluation *au service de* l'apprentissage, l'évaluation *en tant qu'*apprentissage et l'évaluation *de* l'apprentissage. Ces buts fournissent le cadre de réflexion nécessaire pour sélectionner ou définir les tâches d'évaluation, pour les utiliser et pour communiquer à leur sujet avec les élèves, les parents et d'autres personnes. Dans chacun des chapitres de cette section figurent des exemples provenant d'enseignants des territoires et des provinces membres du PONC.
- III** La section intitulée **Prochaines étapes** explique que repenser l'évaluation est un processus de réflexion, d'analyse, de délibération et d'acquisition de nouvelles connaissances pour les éducateurs. Ce processus consiste à renforcer les capacités individuelles et collectives, et il peut être facilité au niveau de l'école, du district ou de la division ainsi que de la province ou du territoire. La section propose des suggestions sur les façons dont les éducateurs peuvent s'engager dans un tel processus.

Réflexion :

En lisant le présent document, pensez à la façon dont vous pouvez intégrer les idées qu'il présente dans vos propres pratiques d'évaluation.

De plus, la version française du document présente, en appendice, une bibliographie commentée d'une dizaine de titres relatifs à l'évaluation, rédigés en langue française.

Les titres de cet appendice se rassemblent autour d'une même vision : intégrée à l'apprentissage, l'évaluation constitue un moyen privilégié pour apprendre et faire apprendre; ainsi conçue, elle accorde un rôle essentiel à la régulation et à la rétroaction, au nom d'un enjeu fondamental : l'autonomisation de l'apprenant.

On notera, à la lecture de cet appendice, les convergences, fortes et nombreuses, entre les perspectives actuelles sur l'évaluation avancées dans les écrits de langue française et celles qui constituent le contenu du présent document.